



Bourses SSA 2022 pour la création chorégraphique

Communiqué

Lausanne, juin 2022

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer six bourses d'un montant global de 60 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établi-e-s en Suisse.

Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnel-le-s, nommé par la SSA.

Le jury chargé d'examiner les 33 projets soumis au concours était composé de Cécile Dalla Torre (journaliste, Le Courrier, Genève), Jessica Huber (chorégraphe, Zürich) et Claude Ratzé (Directeur du Festival de la Bâtie, Genève). Il a décidé, après une analyse de chacun des projets, d'attribuer des bourses aux projets suivants:

- « Les porte-voix » de Yasmine Hugonnet – CHF 20'000
- « On & On & On » de Krassen Krastev, Caroline Lam, David Zagari – CHF 10'000
- « Rendez-vous » de Eugénie Rebetz – CHF 10'000
- « Cachalotte » de Marius Basteaux, Karine Dahouindji – CHF 5'000
- « Kick Ball Change » de Kiyon Khoshoie
- « Techno pagans » de Juhász Adél, Camille Poudret, Salômé Guillemain – CHF 5'000.-
- « Abadir » de Faustine Moret – CHF 5'000.-

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2023. Le règlement 2023 sera disponible sur le site www.ssa.ch / Fonds culturel dès l'automne 2022 ou peut être obtenu sur simple demande.